

KI-TÉTSÉ

5775



n°282

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Nous retrouvons dans notre paracha, 74 des 613 commandements. Le texte décrit d'abord les lois de la « Belle captive », celles de l'héritage du premier né, du fils rebelle, de l'enterrement et du respect du défunt, la restitution des objets trouvés, le renvoi de la mère d'oisillons trouvés, le devoir d'ériger un parapet pour prévenir tout chute d'un toit, ainsi que les différents croisements interdits (entre espèces végétales ou animales différentes).

Ensuite, nous trouvons aussi la description des procédures judiciaires et des sanctions applicables dans le cas d'un adultère, dans les cas de viol ou séduction d'une jeune fille non mariée, ainsi que pour le mari qui accuserait injustement son épouse d'infidélité. Les personnes suivantes ne peuvent épouser avec un homme ou une femme d'ascendance juive : le bâtard, l'homme Moabite ou le descendant des Ammonites, la première et la deuxième génération Edomite ou Egyptienne.

Puis nous avons les lois qui régissent la pureté que doit conserver un campement militaire, l'interdiction de renvoyer un esclave étranger qui viendrait trouver refuge en Israël, le devoir de payer un salarié en son temps et de lui permettre de consommer des fruits du champs au moment où il y travaille, les lois de l'emprunteur et l'interdiction du prêt à intérêt, les lois du divorce, la peine des 39 coups pour celui qui enfreint une interdiction de la Torah, la procédure du « Lévirat »...

La paracha se conclut sur le fameux passage « Zakhor », « Souviens-toi », qui nous demande de nous rappeler de l'attaque du peuple d'Amalek sur le chemin après la sortie d'Egypte.



Dédié à la réussite matérielle et spirituelle de M. Axel Bonan



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### Des barrières pour ne pas tomber

Il est écrit : « Quand tu construiras une nouvelle maison tu feras une rampe autour du toit... de peur que celui qui tombe n'en tombe ».

Il faut expliquer pourquoi il est dit « de peur que celui qui tombe n'en tombe », et non « de peur que quelqu'un n'en tombe ».

Pourquoi « tomber » est-il évoqué deux fois ?

Il s'agit de la vie de l'homme dans la spiritualité. Par conséquent, l'homme qui n'a pas fait de rampe à son toit, c'est-à-dire qui ne s'est pas entouré pour se protéger des choses superflues et continue à en jouir, est déjà tombé rétrospectivement une première fois, et s'il a le malheur de continuer dans cette voie, il tombe encore une deuxième fois, et il ne s'en relèvera jamais.

L'homme doit toujours veiller à s'élever, pour ne pas tomber de son niveau. S'il n'ajoute pas à ses qualités, il s'habitue déjà à une situation et cela devient pour lui comme une routine, au point qu'il n'y prête plus la moindre attention, comme le dit Rachi dans le Midrach sur le verset « quand (véhaya ékev) vous écouterez », il s'agit des mitsvot faciles que l'homme foule au talon (akev), car il fait les mitsvot avec joie, véhaya est une expression de joie, et avec dévouement, et cela même vient ajouter à la Torah et aux mitsvot, sans quoi il les fait sans désir, sans intention et sans goût, ni amour ni enthousiasme. C'est pourquoi s'il le fait dans la joie, alors il ne le fait pas par habitude et cela s'appelle qu'il ajoute à la mitsva. C'est ce que la Torah a écrit « Quand tu construiras une maison neuve, tu feras une rampe à ton toit » : si l'on s'établit des limites et des barrières et qu'on ajoute à la mitsva dans la joie, alors cela s'appelle qu'on ajoute et on ne tombera pas. Car si l'on construit seulement une maison neuve, c'est-à-dire qu'on fait seulement les mitsvot comme la Torah l'a ordonné, sans les renforcer, les mitsvot ne protégeront pas et on tombera, alors on sera considéré comme quelqu'un qui tombe, car on est tombé une première fois, et notre fin sera amère.

PARACHA : KI-TÉTSÉ



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h23 • Sortie : 21h30

### Villes dans le monde

Lyon	20h08 • 21h12	Nice	19h56 • 20h58	Los Angeles	19h06 • 20h02
Marseille	20h03 • 21h04	Jerusalem	18h28 • 19h45	New-York	19h16 • 20h16
Strasbourg	20h01 • 21h08	Tel-Aviv	18h40 • 19h47	Londres	19h38 • 20h48
Toulouse	20h19 • 21h21	Bruxelles	20h19 • 21h28	Casablanca	19h43 • 20h39



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

### L'élargissement des frontières

*Dévarim (12, 20) : « Quand Hachem ton D.ieu élargira ta frontière »*

Un des maîtres du Talmud "Reich Lakich" est allé à Batsra, où il y avait quelqu'un qui s'appelait « Avin Rema'a », nom qui vient de "ramai" fourbre, mais rusait (meramé) avec les mitsvot.

Comment procédait-il ? La communauté décidait quelle somme chacun devait donner à la tsedaka, ensuite il décidait de donner la même chose que la communauté entière. Reich Lakich organisa une collecte, et « Avin Rema'a » donna autant que tout le reste de la communauté.

Reich Lakich le prit et l'installa chez lui, en lui appliquant le verset : « le don d'un homme l'élargira et le placera devant les grands. »

Rabbi Abahou a dit : Pourquoi devrais-je apprendre d'un autre endroit (le verset en question dans Michleï) ce qu'on peut apprendre de la Torah ? Il est écrit « Garde-toi d'abandonner le Lévi » et ensuite : « quand Hachem ton D. élargira tes frontières comme Il te l'a dit ».



## "ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



**Rabbi Yekoutiel ABI'HSSIRA**



## AU "HASARD" ...

### Biographie : Rabbi Yitz'hak fils de Yéhouda Guéhout – Ritz Guéhout

Il s'appelle comme cela, Guéhout, ce qui signifie «sauveur», à cause de ses actes de générosité envers son peuple. C'est un disciple de Rabbi Chemouël HaNaguid. Ses directives se sont répandues dans toute l'Espagne, comme en a témoigné le Ramban dans «Mil'hamot» : «On a toujours eu l'habitude... jusqu'à ce qu'on voie les paroles de Rabbi Yitz'hak Guéhout, et les coutumes du Maghreb se sont de nouveau répandues.» Rabbi Moché Ibn Ezra écrit sur lui dans son livre «Chirat Israël» : «Le plus ancien du groupe et le plus éclairé était Rabbi Yitz'hak Ibn Guéhout d'Alissana, la ville de la poésie. Il possède parfaitement toutes les arcanes de la langue hébraïque, et connaît la langue des Sarrasins. Il a écrit des paraboles et des poèmes, a hautement glorifié les Sages de son époque et établi les coutumes de sa génération. Il a écrit plus que tous ses prédécesseurs, en moussar, prières, poèmes de louanges et lamentations. Il utilise un langage agréable et clair. Ses poèmes sont lus et transmis de bouche à oreille, et quelques-uns de ses livres que je possède sont comme une goutte dans la mer, le peu qui est chez moi est comme une étincelle du feu.» Rabbi Yéhouda Al'harizi écrit très élogieusement sur lui dans son livre «Takhkemoni». Le refrain «hamavdil ben kodech le'hol» lui est attribué. A l'âge de 95 ans, Rabbi Yitz'hak tomba malade et ses serviteurs l'amenèrent à Cordoue pour se soigner, mais au bout de peu de temps, un Chabat, il rendit son âme pure à son Créateur. Ses serviteurs l'enterrirent à Alissouna, et quand ils arrivèrent c'était déjà la nuit, mais tout à coup, à minuit... le soleil se mit à briller ! Ils comprirent que la volonté de leur Rav était d'être enterré immédiatement. Rapidement, une tombe fut creusée et il y fut inhumé. Il a écrit entre autres «Séfer HaNer», «Perouchei Kohélet», «Pioutim VéChirim», ainsi que «Pisskei Halakhot Méa Chéarim». En Espagne, c'est le Rif qui prit sa place.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### La Bar Mitsva de mon grand-père

J'habite à Moscou mais je m'efforce d'aller au moins une fois par an à Los Angeles pour rendre visite à mes grands-parents. Ce soir d'août, je leur demandai des nouvelles d'un cousin qui allait bientôt fêter ses treize ans : qu'en était-il de sa Bar Mitsva ? Pouvais-je l'aider dans les préparatifs ? Grand-mère me jeta un coup d'œil amusé : «Pourquoi te préoccupes-tu de la Bar Mitsva de ton cousin alors que ton propre grand-père n'a jamais célébré la sienne ?»

- Papy ! Tu n'as jamais fêté ta Bar Mitsva ? (De fait, je n'étais pas vraiment surpris).

Mes grands-parents mènent une vie honnête, droite mais ils ne sont pas pratiquants. Leur fille – ma mère – était devenue pratiquante vers l'âge de vingt ans et, avec mon père, nous avait tous élevés dans l'esprit et l'enthousiasme de la Hassidout de Loubavitch.

Pour moi et mes huit frères et sœurs, nos grands-parents avaient toujours joué un rôle central dans notre vie de famille. Malgré nos différences de culture et de niveau de pratique religieuse, nous trouvions toujours des myriades de façons de communiquer, comme cela devrait se passer dans toutes les familles, avec joie et amour. Le seul sujet tabou, cependant, était la religion. Par respect, je ne les avais jamais questionnés sur leur niveau d'observance du judaïsme ou tenté de les influencer : ils sont mes grands-parents, mes maîtres et il n'y a pas lieu d'inverser les rôles.

Mon grand-père me rappela qu'en 1997, il m'avait emmené à Encino rendre visite à M. Lionel S. que j'avais rencontré l'été précédent en Alaska. En effet, en juillet 1996, j'avais «travaillé» pour Rav Yossef Greenberg et son épouse, les sympathiques et dévoués émissaires du Rabbi en Alaska. Je me tenais à l'extérieur du centre pour touristes à Anchorage et ma mission consistait à saluer les passagers et

les touristes qui débarquaient des paquebots de croisière : certains seraient peut-être intéressés à manger cachère ou à visiter la synagogue durant leur séjour dans cette magnifique province. Certains étaient stupéfaits de rencontrer un Loubavitch en Alaska, d'autres n'étaient pas du tout surpris.

Tandis que je m'approchais avec le sourire d'un homme assez grand, plutôt âgé, et de son épouse, celui-ci me toisa d'un air courroucé et, d'une voix irritée m'ordonna de m'éloigner. Saisi, je décidai néanmoins d'éclaircir le sujet : «Excusez-moi si ma présence vous importune ! Je suis là pour accueillir les Juifs qui visitent l'Alaska».

- Alors trouvez quelqu'un d'autre à déranger ! s'écria-t-il.

Je le regardai droit dans les yeux : «Je présume que c'est ce que je représente – un Juif pratiquant – qui vous dérange. Sans doute un Juif religieux vous a une fois offensé. Racontez-moi ce qui s'est passé afin que moi – un Juif orthodoxe – je ne répète pas la même erreur !» L'homme se calma, respira profondément et vint s'asseoir avec sa femme et moi sur un banc :

- Je suis né à Londres en 1929, commença-t-il. Mon père servait dans l'Armée britannique contre les Nazis. Avant de se rendre au front, il supplia ma mère de prendre soin de moi et de s'assurer que je célébrerai ma Bar Mitsva. Dès que les Nazis se mirent à bombarder Londres, ma mère et moi nous sommes enfuis à la campagne.

La vie était très dure et ma mère travaillait du matin au soir pour payer le loyer et l'alimentation. Comme elle l'avait promis à mon père, elle m'amena à la synagogue de Cardiff afin que j'y prenne des cours de préparation à la Bar Mitsva. Avec d'autres garçons, je tentai de me concentrer et d'écouter attentivement, sans penser à la guerre et à mon père mobilisé. Après le cours, le professeur informa ma mère que chaque cours coûtait une livre sterling. Ma mère – qui n'avait pas un sou de trop – supplia le rabbin de m'accepter

malgré notre pauvreté. Il répondit : «Désolé ! Pas de livre sterling, pas de Bar Mitsva !» Ma mère se sentit humiliée. Elle me prit par le bras et nous avons quitté la synagogue. Ce fut la dernière fois que je mis les pieds dans une synagogue ! Je n'ai jamais célébré ma Bar Mitsva et le dernier souhait de mon père, qui n'est jamais revenu, n'a pu être accompli !»

Avec ces derniers mots, Lionel éclata en sanglots et je pleurai avec lui. Je ne pouvais trouver des mots de consolation pour la peine que lui et sa mère avaient ressentie. J'imaginai que le professeur ou rabbin avait peut-être une famille nombreuse à nourrir, que lui aussi avait certainement des problèmes d'argent avec la guerre qui affectait le pays. Peut-être avait-il voué son salaire à l'aide aux familles déplacées... Qui sait ? Mais je regardai Lionel droit dans les yeux : «Je suis actuellement un étudiant de Yechiva et je serai peut-être un jour responsable d'une communauté. Je vous promets que si, un jour, des parents affirment qu'ils n'ont pas les moyens de donner des cours de Bar Mitsva à leur fils, je me souviendrai de votre histoire et je m'occuperai gratuitement de cet enfant !»

Lionel était heureux de ma réaction mais je pouvais sentir combien il était encore maintenant blessé, peiné de n'avoir jamais célébré sa Bar Mitsva.

«Lionel ! Venez ! Mettez les Téfiline et fêtons ainsi votre Bar Mitsva, comme votre père l'avait souhaité !»

Enfin ! C'est ainsi que le jeune étudiant de Yechiva et l'homme âgé qui l'avait auparavant presque insulté marchèrent ensemble dans les rues d'Anchorage vers la chambre d'hôtel de Lionel : là, j'eus le privilège d'aider Lionel à mettre les Téfiline pour la première fois de sa vie : enfin il célébrait sa Bar Mitsva ! Lionel était si excité qu'il riait, pleurait, applaudissait... Il téléphona immédiatement à ses enfants pour leur raconter l'histoire de sa Bar Mitsva en Alaska. Un an plus tard, quand je rendis visite à mes grands-parents à Los Angeles, je demandai à mon grand-

père de m'amener en voiture chez Lionel et, en chemin, je lui racontai son histoire.

Après avoir entendu cette histoire de Bar Mitsva si longtemps retardée, grand-père était prêt lui aussi maintenant à rattraper toutes ces années !

De fait, lui aussi n'avait pas été gâté dans son enfance. Il était né orphelin puisque son père était décédé lors de l'épidémie de typhus en 1918. Sa mère, obligée de travailler, l'éleva aussi bien qu'elle put mais il n'avait pas de père pour l'emmener à la synagogue et s'occuper de sa Bar Mitsva.

Je n'avais jamais entendu la suite, je n'avais jamais réalisé que, jusqu'à ce jour, Grand-Père n'avait jamais célébré sa Bar Mitsva.

- Papy ! Demain matin !

- Génial ! s'exclama-t-il. Demain je serai Bar Mitsva !

Le lendemain, le vendredi 10 août 2007, à 6 heures 30, j'aidai mon grand-père de quatre-vingt huit ans à s'envelopper de mon Talit et à mettre les Téfiline sur son bras gauche et sa tête. Il récita consciencieusement les bénédictions et le Chema puis j'eus droit à la plus longue et la plus affectueuse embrassade de mon grand-père tandis que nous chantions en chœur : «Simane Tov Oumazal Tov» et que Grand-Mère essayait des larmes de joie.

Pour moi, ce fut sans doute le moment le plus inoubliable de ma vie de rabbin : boucler la boucle avec mon propre grand-père. Mon grand-père téléphona immédiatement à ma mère à Détroit et envoya des mails avec sa photo à mes huit frères et sœurs aux quatre coins du monde. Je lui achetai un écran super large pour son ordinateur en guise de cadeau de Bar Mitsva : ainsi il peut garder le contact avec ses quelques vingt petits-enfants et arrière-petits-enfants pour encore de nombreuses années, en bonne santé.



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Le Monopoly pendant Chabbath (Rav Avraham TAÏEB)

#### **A-t-on le droit de jouer au Monopoly pendant Chabbath ?**

Le problème principal du Monopoly est que cela est Mouktsé (interdit de déplacer certains objets pendant Chabbath). Cela s'étend à tous les jeux de façon générale.

Pour les Séfaradim, cela est interdit (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haim 308-45 ; cependant, la coutume est de permettre pour les enfants qui ne sont pas encore Bar /Bat-Mitsva).

Pour les Ashkénazim, cela est permis d'après le Réma. Cela dit, même d'après le Réma, il est évident qu'il est préférable d'éviter de jouer au Monopoly car cela est contraire à l'esprit de Chabbath.



## PERLE HASSIDIQUE

*“Voici la définition de l'amour : ce qui est important pour toi, est important pour moi.”*

*(Rav Noah Orloweck)*

## QUIZZ PARACHA

1. En quoi inciter quelqu'un à fauter est pire que de le tuer ?
2. Si un Ben-Israël pratique un prêt à intérêt envers son frère juif, combien d'interdits a-t-il transgressé ?
3. Quelle est l'obligation spéciale du jeune marié envers son épouse lors de leur première année de mariage ?

1. Un meurtrier prend la vie dans ce monde ci, alors que celui qui incite à fauter prend la vie du monde à venir.
2. Trois ; deux interdits et une obligation.
3. Il réjouira sa femme.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU